

**Acte d’engagement**

**VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES REALISEES PAR UN ORGANISME AGREE POUR LE RESEAU DE LA CCI DE REGION HAUTS-DE-FRANCE**

*Réf.marché : CCIR-PATRI-2025-02*

** hautsdefrance.cci.fr**

**299 boulevard de Leeds - CS 90028 - 59031 LILLE CEDEX**

**T. 03 20 63 79 79**

1. CONTractant

1.1 - Identification des parties

**Entre, d’une part,**

La Chambre de Commerce et d’Industrie de région Hauts de France

Sise, 299 Boulevard de Leeds, CS 90028, 59031 Lille Cedex

Représentée par Monsieur Le Président ou toute personne ayant valablement reçu délégation.

En groupement de commande composé des structures suivantes :

* SCI Grand Hainaut
* SCI LHDF
* SCI IMMARTOIS
* SCI CTFI
* SCI CREIMMO 2
* SCI POL ECO

**Et, d’autre part**

* Je soussigné **..................................................................................................................................................**

Agissant :

❑ En mon nom personnel

❑ Au nom et pour le compte de la société**................................................................................................................**

Domiciliée à : **............................................................................................................................................................**

Ayant son siège social à : **............................................................................................................................................**

**...................................................................................................................................................................................**

Numéro d’identité SIRET de la société mère / siège social **………………………………………………………………………………………….**

Numéro SIRET de l’Etablissement qui exécute les prestations (si différent)**…………………………………………………………………**

Numéro SIRET de l’Etablissement chargé de la facturation (si différent) **………………………………………………………………………**

N° de tél : **................................................................................................................**

N° de fax : **................................................................................................................**

**Courriel : .....................................................................................................................................................................**

**Il est précisé que l’adresse mail communiquée ci-dessus sert d’adresse de référence pour tous les échanges qui interviendront entre le pouvoir adjudicateur le candidat durant toute la procédure de passation (demande de précisions, négociation, courrier de rejet, courrier de notification…).**

**Les candidats sont invités à s’assurer que l’adresse est bien active et disponible.**

🞏 Agissant en tant que prestataire unique

🞏 Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

🞏 Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

**Taille de l’entreprise\* :**

☐ TPE / MICROENTREPRISE

☐ PME

☐ ETI

☐ GRANDE ENTREPRISE / TGE

*\*Selon les caractéristiques et critères définis par la LOI n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et par le Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique*

**1.2 -Identification des membres du groupement** [à remplir uniquement en cas de groupement d’opérateurs économiques]

*[Reprendre les informations précisées au 1.1]*

**Pour l’exécution du marché le groupement d’opérateurs économiques est :**

☐Conjoint ou ☐Solidaire

**Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :**

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

🞏 pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

🞏 pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

🞏 ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

**Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :**

(Cocher la case correspondante.)

🞏 donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

🞏 donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

🞏 donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)

1. engagement du candidat

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et des pièces qui y sont mentionnées et conformément à leurs clauses et stipulations,

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve à exécuter les prestations dans les conditions définies dans les documents contractuels, dont j’ai pris connaissance.

**La signature de l’acte d’engagement emporte l’acceptation de l’ensemble des documents contractuels visés au CCAP, ainsi que du CCAP.**

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euros**, établie sur la base des conditions économiques fixées au mois M0, mois de la date de fixation du prix (date de remise de l’offre)

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation.

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet les vérifications périodiques règlementaires réalisées par un organisme agrée pour le réseau des CCI HAUTS-DE-France et structures associées.

1. DUREE DU MARCHE ET DELAIS D’EXECUTION

L’actuel accord-cadre de vérifications périodiques règlementaires est en cours jusqu’au 17 août 2025.

Le présent contrat prendra effet à compter du 18 août 2025 pour une durée de 12 mois.

Il est reconductible 3 fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois, soit une durée globale de 48 mois maximum.

En cas de non-reconduction, le titulaire se verra notifier une décision par voie expresse au minimum 2 mois avant la date anniversaire du marché.

Le marché est traité à prix mixtes, une partie à prix global et forfaitaire pour les prestations de contrôles règlementaires à réaliser obligatoirement par un organisme agréé et une partie à prix unitaires pour des prestations exceptionnelles.

Pour la partie à prix unitaires, les bons de commande sont émis au fur et à mesure de la survenance des besoins. La durée d’exécution d’un bon de commande est de 12 mois maximum.

Le délai court à compter de la date prescrite par le bon de commande ou, à défaut, à compter de la réception du bon de commande par le titulaire.

Les bons de commande peuvent être émis jusqu’à la fin d’exécution du présent accord-cadre conformément aux dispositions de l’article R2162-5 du code de la commande publique.

L’exécution des bons de commande ne peut se prolonger au-delà de la date limite de validité du marché public, à l’exception des bons de commande émis pendant la validité du marché public en cas d’inachèvement des prestations à la fin du marché public, étant précisé que le délai d’exécution ne peut excéder 6 mois après la date de validité de l’accord-cadre.

La reconduction intervient :

- Au plus tôt à compter de la date de notification du bon de commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique

- Au plus tard au terme d’un délai d’un an à compter de la date anniversaire de la notification du marché

Si le montant maximum est atteint avant la date anniversaire du renouvellement de l'accord-cadre, la périodicité suivante pourra débuter par anticipation à une date convenue entre les 2 parties par le biais d'une modification.

Si le montant maximum de la dernière périodicité est atteint avant le terme du marché, le marché prend fin de plein droit.

1. PRIX – CONTENU – VARIATION DU PRIX
2. Contenu du prix

Les marchés sont traités à 2 chiffres après la virgule maximum.

Conformément à l’article 10.1.3 du CCAG-FCS, les prestations à réaliser obligatoirement par un bureau de contrôle sont rémunérées par application du prix global et forfaitaire mentionné dans l’acte d’engagement et dont le détail est mentionné dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

Les prestations pouvant être réalisées au choix par un organisme agréé ou un technicien agréé seront réglées par application des prix unitaires indiqués au BPU.

Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l’exécution des prestations, y compris la main d’œuvre, la fourniture des pièces utiles, les frais généraux, impôts et taxes, et toutes sujétions d’exécution des prestations qui sont normalement prévisibles dans les conditions de temps et de lieu où s’exécutent ces prestations.

La sous-estimation du temps nécessaire à l'exécution d'une tâche ne pourra donner lieu à aucune majoration de prix.

Le titulaire se devra de chiffrer au plus juste ses prestations.

Aucun surcoût de quel qu’ordre que ce soit ne sera accepté par le Pouvoir Adjudicateur. Le taux de TVA est celui en vigueur à la date du fait générateur de ce dernier.

Une sous-estimation de la part du candidat concernant une tâche ne pourra donner lieu à aucune majoration de prix.

1. Variation prix

La révision des prix s’effectue selon l’article 8.3 du CCAP.

1. Prix

Les prestations de maintenance préventive seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Prestations** | Montant global et forfaitaire HT | **Taux TVA** | Montant global et forfaitaire TTC |
| Vérifications périodiques règlementaires à réaliser obligatoirement par un organisme de contrôle |  |  |  |

1. REPARTITION DE PAIEMENT

6.1 -Répartition des paiements en cas de groupement conjoint

La répartition entre co-traitant sera déterminée dans chaque bon de commande.

6.2–Sous-traitance

🞏 Je/nous n’envisage/n’envisageons pas de sous-traiter une partie des prestations prévues au marché

🞏 Je/nous envisage/envisageons de sous-traiter une partie des prestations prévues au marché

1. PAIEMENT - AVANCE

7.1 - Compte (s) à créditer (candidat seul / mandataire du groupement / compte unique) :

* ***Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.***

🞏Nom de l’établissement bancaire :

🞏Numéro de compte :

7.2 - Compte (s) à créditer en cas de groupement conjoint :

**En cas de groupement conjoint,** les paiements sont à effectuer sur :

(cocher la case correspondante)

🞏 Le compte du mandataire (compte référence au 7.1)

🞏 Un compte unique ouvert au nom du groupement (compte référencé au 7.1)

🞏 Les comptes de chaque cotraitant définies ci-dessous et selon la répartition définie à l’article 6.1 et/ou annexé :

🞏Nom de l’établissement bancaire :

🞏Numéro de compte :

7.3– Avance (articles R2191-7 et R2191-16 du Code de la Commande Publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance : 🞏 NON 🞏 OUI

*(Cocher la case correspondante.)*

1. SIGNATURE DES PARTIES- LOT 1

8.1 – Signature du contractant

**Fait en un seul original**

**A …………………………………………….... Le ………………………………………….**

**NOM et prénom du signataire :**

**Signature électronique**

*\*le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente*

*\*\*si le mandataire du groupement n’a pas été habilité à signer l’acte d’engagement, l’ensemble des membres se devront d’apposer leur signature*

8.2 – Décision et signature de la CCI HAUTS-DE-FRANCE.

**La présente offre est acceptée.**

**La Chambre de Commerce et d’Industrie de région HAUTS-DE-FRANCE**

**A …………………………………………….... Le ………………………………………….**

(Représentant du Pouvoir Adjudicateur)